Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Linda Mansouri le 10 août 2021

Vaucluse : ces centres commerciaux où le pass sanitaire est exigé

Dans un contexte de résurgence épidémique, à compter du 13 et jusqu'au 31 août 2021, l'application du pass sanitaire, déjà appliqué au magasin IKEA Vedène et au centre-commercial Auchan Avignon Nord, devient obligatoire pour l'ensemble des centres commerciaux de plus de 20 000 m² du département de Vaucluse :

• le magasin « IKEA » – 84 270 Vedène,
• le centre commercial « Auchan Avignon Nord » – 84 130 Le Pontet
• le centre commercial « Cap Sud Avignon » – 84 000 Avignon,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Linda Mansouri le 10 août 2021

• le centre commercial « Auchan Mistral 7 » – 84 140 Avignon,
• le centre commercial « E. Leclerc Carpentras » – 84 200 Carpentras.

Rappelons que la quatrième vague n'épargne pas le Vaucluse. En l'espace de deux semaines, le taux d'incidence pour 100 000 habitants est passé de 80 à 396 (semaine 30). La forte hausse des contaminations, sous l'influence du variant Delta, a engendré une détérioration des capacités d'accueil du système médical départemental.

A lire aussi : Où le pass sanitaire n'est-il pas obligatoire ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !